



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

SUITE À LA DERNIÈRE SÉANCE DE NÉGOCIATION RETROUVEZ LES PROPOSITIONS MISES SUR LA TABLE

Augmentations collectives non-cadres ACO, cadres ACO/AFO hors bande G :

Aujourd'hui nous sommes sur une proposition de 3 seuils :

- 1ère tranche < 33 000 : 1500€
- 2ème tranche de 33 à 55 000 : 1300€
- 3ème tranche >55 000 : 1100€

Augmentations collectives AFO non-cadres :

- 850€ soit une augmentation de 2,25 % en moyenne Augmentations individuelles :
- Augmentation Individuelle cadres : 2%
- Augmentation Individuelle non-cadres : 1%

Autres mesures :

- Promotions, mobilité, parcours pro : 0,5 %
- Prise en considération des non promus depuis 10 ans pour se caler sur un taux de promotions équivalent à celui constaté au général.
- Priorité donnée au bandes B, C, D et Dbis. Égalité pro :

- Égalité salariale : 0,2 % de la masse salariale des éligibles avec mini de 5% ou 1500 euros (on prend le plus favorable des deux).
- Évolution pro : 0,2% de la masse salariale des éligibles, pas de seuil.

La possibilité de consultation du nuage de points sera réaffirmée dans le projet d'accord.

Toutes mesures cumulées, la proposition de la Direction équivaut à 4,84% +0,44% gagnés par la CFDT lors des deux dernières séances Vos représentants CFDT sont restés pugnaces jusqu'à la dernière seconde de négociation.

La CFDT consulte ses adhérents sur cette dernière proposition de l'entreprise.

Tout ceci ne pourra entrer en vigueur que sur une signature valable de l'accord salarial. C'est à dire avec au moins 50% de représentativité des salariés.

CFDT
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Fin de NÉGOCIATION SALARIALE
les dernières avancées

**SUITE À LA DERNIÈRE SÉANCE DE NÉGOCIATION
RETROUVEZ LES PROPOSITIONS MISES SUR LA TABLE**

Augmentations collectives non-cadres ACO, cadres ACO/WFO hors bande G :
 - 1ère tranche : 22 000 - 13000
 - 2ème tranche de 22 à 88 000 : 13000
 - 3ème tranche : 88 000 - 130000
Augmentations collectives ACO non-cadres :
 - SBC suit une augmentation de 2,28 % en moyenne
Augmentations individuelles :
 - Augmentation individuelle cadres : 2%
 - Augmentation individuelle non-cadres : 1%
Autres mesures :
 - Prémotions, mobilité, parcours pro : 3,5 %
 - P11e en considération des non-promus depuis 18 ans pour se caler sur le taux de promotions équivalent à celui constaté au général.
 - Possibilité d'obtenir sa bande B, C, D et D16.
Égalité pro :
 - Égalité salariale : 0,2 % de la masse salariale des éligibles avec mini de 5% ou 1500 euros (on prend le plus favorable des deux).
 - Évolution pro : 0,2% de la masse salariale des éligibles, pas de seuil.

 La possibilité de consultation du nuage de points sera réaffirmée dans le projet d'accord.
 Toutes mesures cumulées, la proposition de la Direction équivaut à 4,84% +0,44% gagnés par la CFDT lors des deux dernières séances
 Vos représentants CFDT sont restés pugnaces jusqu'à la dernière seconde de négociation.

 La CFDT consulte ses adhérents sur cette dernière proposition de l'entreprise.
 Tout ceci ne pourra entrer en vigueur que sur une signature valable de l'accord salarial.
 C'est à dire avec au moins 50% de représentativité des salariés.

CFDT Orange
04 67 50 00 00
www.cfdt-orange.com

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

04 67 50 00 00

Documents

[SUITE À LA DERNIÈRE SÉANCE DE NÉGOCIATION RETROUVEZ LES PROPOSITIONS MISES SUR LA TABLE](#)